



# FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

**CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT**  
**CIRCULAIRE "SECURITE" N° 13**

Jean COUPE

V.Réf. :

N.Réf. : JC/fs.89/1145

DATE 6 Mars 1989

OBJET INCIDENT DE FONCTIONNEMENT SUR TABLE DE LA PARTIE SECOURS D'UN EQUIPEMENT "TOUT DANS LE DOS"

MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNES

EQUIPEMENT MICRO SUPRA de la Sté PARACHUTE SHOP

TEXTE

Lors d'un essai sur table, avant repliage, d'ouverture du compartiment secours, il a été observé une détente de l'extracteur sans que ce dernier ne se dégage du compartiment. L'examen du matériel a mis en évidence que l'extracteur s'était "incrusté" dans l'épaisseur du sac de déploiement.

La déformation du sac de déploiement était telle que la dernière spire du ressort était recouverte par ce sac, ce qui ne permettait plus le dégagement normal de l'extracteur.

DECISION FEDERALE

Dès réception de cette circulaire,

**SUSPENDRE L'UTILISATION DES PARACHUTES MICRO SUPRA  
JUSQU'AUX RESULTATS D'ESSAIS D'OUVERTURE SUR TABLE  
DU COMPARTIMENT SECOURS.**

Replier chaque équipement et effectuer un nouvel essai. Si ce dernier est satisfaisant, le matériel pourra être remis en service sous réserve de repliages mensuels à effectuer jusqu'à nouvelle directive fédérale.

En cas d'anomalie de fonctionnement constatée lors de ces essais, rendre compte téléphoniquement, puis par écrit, en précisant pour chaque matériel la durée du pliage.

Christian BERNACHOT  
Directeur Technique National

**DATE D'APPLICATION** : Dès réception de la présente circulaire.

**DIFFUSION** :

Tous les Directeurs Techniques pour affichage dans les Centres Ecoles de Parachutisme

Président FFP - DTN - Membres du CTP - MM. TOURNIER - CHALOIN - SEJS - CEV  
Brétigny - Société PARACHUTE SHOP.